

Association SPHERES
Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 15 Juin 2019

L'Assemblée générale semestrielle de l'association SPHERES s'est tenue le samedi 15 Juin 2019, de 16h00 à 19h30, à la salle des fêtes de Saint-Georges d'Aurac.

Nicolas Zaradzki, Ophélie Buisan, Nicolas Chaudoir et Abigaël Leray, membres du bureau du Conseil d'Administration sortant, ont présidé collégalement la séance. Cyril Libert a exercé les fonctions de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, dont les noms ont été reportés ci-dessous. Il a également été rappelé à l'Assemblée que l'ensemble des décisions était validé aux deux-tiers des votes des membres présents ou représentés, à jour de leur cotisation.

Présences et représentés :

Lors de cette Assemblée Générale, ont été présentes 22 personnes dont :

- **2 invités**
- **20 adhérents à jour de leur cotisation**

Il y avait également 9 représentés à jour de leur cotisation :

- **3 personnes physiques**
- **6 associations**

Deux membres ayant dû partir avant la fin de la séance ont mandaté des présents pour les représentés.

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- Présentation et approbation des bilans moral et financiers et avenants aux statuts constitutifs
- Programmes et projets pour l'exercice en cours
- Élection du prochain Conseil d'Administration

1) Présentation des bilans moral et financier :

A) Bilan moral

Les membres du Conseil d'Administration ont tâché de présenter de manière synthétique les différentes avancées des missions déjà engagées par l'association. L'ensemble de cet exercice reposait essentiellement sur la nécessité de développer la visibilité de l'association sur le territoire local, et d'alimenter le budget participatif. A ainsi été évoqué :

- Les différentes recherches, effectuées en groupes de travail, concernant les possibilités de subventions et de mécénats et les fonctionnements des différentes plateformes de crowdfunding.
- Les actions de communication mises en place pour dynamiser la collecte de dons, tant sur l'aspect financier que matériel, et notamment l'appel à participation à la vente aux enchères d'œuvres d'artistes et artisans locaux, organisée lors de l'événement d'octobre.
- L'organisation de l'événement de soutien au projet d'acquisition, prévu le 4, 5, 6 octobre 2019 au camping de Chilhac.

- La mise en place de différents partenariats avec les associations locales, tant pour l'organisation de l'événement de soutien que lors de différentes animations ou stands de restauration réalisés par SPHERES et ses affiliées dans le cadre d'événements locaux.
- La rencontre avec plusieurs élus locaux, notamment les maires des communes de Mazerat-Arouze, Cerzat, Saint-Georges d'Aurac et Chillac.
- La création d'une commission dédiée à organiser des temps de rencontres et de discussions, qui a permis de proposer un temps de débat sur la notion d'inclusivité, mais qui n'a pas encore été réitéré.
- Enfin, certaines missions n'ont pas beaucoup avancé lors de ce précédent mandat, et devront être poursuivies ultérieurement. Il s'agit notamment de la gestion de la commission dédiée à rédiger le règlement intérieur, de la mise en place d'un outil de décision et de sondage en ligne, et des réflexions concernant l'organisation d'un fonctionnement de monnaie interne à la fédération.

B) Bilan financier

Rappel Solde AG précédente :

Trésorerie de fonctionnement : 839,58€

Trésorerie d'acquisition : 1001,50€

Soldes en fin de mandat CA3 : Trésorerie de fonctionnement : 1 887,04€ (anticipable 1 831,25€)

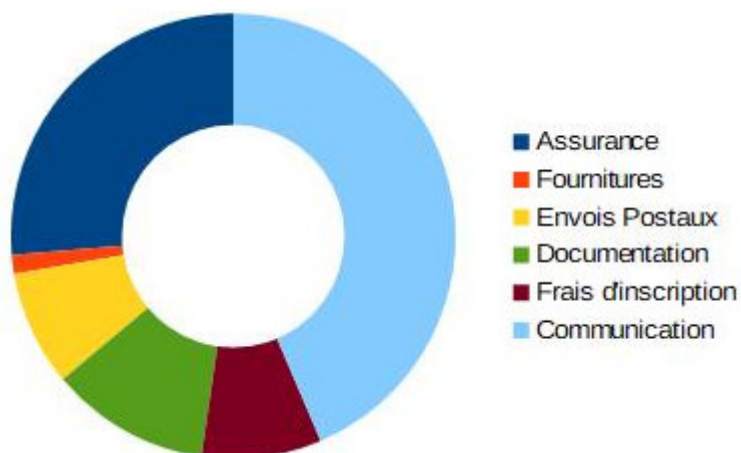
- solde affiché sur CCP au 13/06/2019 : 1 587,04 € (solde anticipable après opérations en cours : 1 531,25€)
- solde en caisse principale au 13/06/2019 : 200 €
- solde en caisse marché au 13/06/2019 : 100 €

Trésorerie d'acquisition : 8775,38€

- solde enveloppe don en caisse principale au 13/06/2019 : 19,33€
- solde Livret A au 13/06/2019 : 8 756,05€ (pas d'opérations en cours)

⇒ **Calcul Budget CA4** : Total caisse fonctionnement (CCP + caisse + caisse marché) : 1831,25 à diviser par deux : **915,625 €** (pour rappel, le budget du CA3 s'élevait à 419,79€)

Dépenses du CA3 :



Total sortant : 344,22 € sur un budget de 418,79€, soit 74,57€ de budget restant.

C) Demande de dérogations exceptionnelles valables jusqu'au 31 décembre 2019 :

Avenant n°1 : attribution des ventes de l'association

Statutairement les ventes de l'association sont censées aller sur l'épargne. Le CA3 n'a pas répercuté les ventes sur l'épargne mais sur le CCP. Il s'agit d'un total de 867,55€ (marchés : 737,25€ de bénéfiques // foire bio : 130,30€ de bénéfiques).

Ce choix a été fait afin de créer un budget pour le CA4 qui aura, entre autres choses, l'organisation de l'événement d'octobre à gérer. Afin d'être valide, l'AG de ce jour doit valider ce choix et émettre un avenant pour l'exercice du CA3 afin de maintenir l'usufruit des ventes comme générateur d'un budget pour l'action de l'association.

Vote de validation :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
27	26	0	1

L'amendement « attribution des ventes de l'association » est donc considéré valide dès ce jour.

L'assemblée s'est ensuite prononcée sur la **proposition d'étendre cette dérogation exceptionnelle jusqu'au mois de décembre 2019**, afin que toute les ventes et actions de cet été soit dédiées au budget de l'événement.

Vote de validation :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
25	25	0	0

L'amendement « attribution des ventes de l'association » est donc considéré valide dès ce jour.

Avenant n°2 : acceptation des prêts de particulier à taux 0 pour l'organisation de l'événement :

Afin de créer un budget conséquent pour l'événement de soutien d'octobre, l'AG de ce jour doit se prononcer sur le principe d'accepter des prêts à taux zéro de particuliers membres de l'association. Les prêteurs s'engagent en cas de déficit de l'événement à accepter d'être remboursés seulement partiellement et à ainsi couvrir le déficit. Se proposent d'être prêteurs : de 3 500€ à 4 500€

Vote de validation :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
26	26	0	0

L'amendement « acceptation des prêts de particulier à taux 0 pour l'organisation de l'événement » est donc considéré valide dès ce jour.

2) Résolutions des bilans :

Suite à la validation de ces différents points, l'assemblée a ensuite validée l'exercice moral et financier du Conseil d'Administration sortant :

Vote de validation du bilan moral :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
25	21	0	4

Le bilan moral de l'association est donc approuvé par l'assemblée.

Vote de validation du bilan financier :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
25	21	0	4

Le bilan financier de l'association est donc approuvé par l'assemblée.

3) Programmes et projets pour l'exercice en cours

Suite à un petit tour de table des membres sortants du Conseil d'Administration et des adhérents sur leurs ressentis concernant l'évolution de l'association et du projet, l'Assemblée a ensuite discuté des missions et projets à venir pour le prochain mandat du Conseil d'Administration.

A) Propositions de motions concernant le fonctionnement du CA

Plusieurs motions ont été soumises à l'assemblée. Ces dernières concernaient principalement l'attribution du budget de fonctionnement semestriel des Conseils d'Administration. Pour rappel, le règlement intérieur de l'association définit le budget de fonctionnement attribué au Conseil d'Administration en divisant par deux le budget général du compte courant de l'association.

Afin de chercher un meilleur équilibre dans l'attribution des budgets aux deux bureaux qui administrent l'association au cours d'une année, il a été proposé que certaines dépenses soient considérées comme des dépenses annuelles, et ne soient donc pas comptées dans l'attribution des budgets semestriels. Ainsi, l'assemblée s'est prononcée sur les propositions suivantes :

- Faire passer les frais d'assurance de l'association sur le budget annuel**Vote de validation :**

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
27	25	0	2

La motion faisant passer les frais d'assurance sur le budget annuel de l'association est donc validée par l'assemblée.

- Faire passer l'achat groupé des gobelets réutilisables sur le budget annuel

Pour rappel, **il a été proposé aux différentes associations de la fédération de réaliser un achat groupé de gobelets réutilisables**, afin que chaque association puisse en bénéficier lors de l'organisation de leurs événements. Le café libraire Grenouille et l'association Au Plus Près ont ainsi validé le principe de faire une commande groupée avec SPHERES, afin de disposer de gobelets en plastique consignés, tous décorés des logos des trois associations et de celui la fédération.

Vote de validation :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
25	24	0	1

La motion faisant passer l'achat groupé des gobelets réutilisables sur le budget annuel de l'association

est donc validée par l'assemblée.

- Enfin, la **proposition d'attribuer au conseil d'administration le pouvoir d'adhérer aux différentes associations locales**, sans nécessiter un aval de l'assemblée générale, a été soumise au vote.

Vote de validation :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
27	26	0	1

La motion permettant au CA d'adhérer aux associations locales est donc validée par l'assemblée.

B) Votes des missions du prochain Conseil d'Administration et création de nouvelles commissions de travail

1. Rappel des missions permanentes

Le Conseil d'Administration doit notamment prendre en charge :

- La trésorerie
- Le secrétariat (compte-rendu des réunions, mises à jour du registre, procédures administratives, etc.)
- La communication interne et externe de l'association (gestion de la newsletter, du site internet, de la page Facebook, gestion de la boîte postale, production d'affiche, brochure et autres contenus pédagogiques, etc.).
- La dynamisation de la collecte de fond
- La rencontre et la création de liens auprès de différentes associations ou projets locaux.

2. Missions en cours à poursuivre

En plus de ces tâches permanentes, le prochain Conseil d'Administration aura pour missions :

- La poursuite de l'organisation de l'événement de soutien d'octobre 2019. Le budget attribué pour la réalisation de celui-ci s'élève au budget du Conseil d'Administration (915,62 €) + promesses de dons (de 3500 à 4500€) + les bénéfices des ventes réalisées cet été.
- La gestion de différents stands de restauration ou d'animation permettant à l'association de gagner en visibilité et compléter son budget événementiel.
- La poursuite du travail de vidéo dans le cadre du projet de Télé Regain.
- Sans avoir été votée, il a également été évoqué l'idée d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire spécifiquement dédiée aux débats concernant les différentes possibilités de subventions et de mécénats.

3. Création de nouvelles commissions de travail, destinées à épauler le Conseil d'Administration dans la réalisation de ses missions

- **Proposition d'une commission juridique et administrative** destinée à apporter un soutien à la recherche et à la rédaction dans la réalisation des missions administratives.

Vote de validation :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
25	24	0	1

La création de la commission juridique et administrative est donc validée par l'assemblée.

- **Proposition d'une commission support technique** destinée à apporter un support technique et à accompagner les élus du CA dans les missions demandant des compétences spécifiques en informatique (par exemple : publications sur le site internet, maintenance du wiki, gestion de la newsletter, etc.).

Vote de validation :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
26	25	0	1

La création de la commission support technique est donc validée par l'assemblée.

- **Proposition d'une commission comptabilité**, chargée d'assurer un suivi pluriannuel sur les budgets participatifs et le système comptable.

Vote de validation :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
24	21	0	3

La création de la commission comptabilité est donc validée par l'assemblée.

- **Proposition d'une commission restauration**, permettant à un petit groupe de s'autonomiser dans ses différentes actions.

Vote de validation :

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
26	23	0	3

La création de la commission restauration est donc validée par l'assemblée.

4) Élections du CA 3 :

L'assemblée a été interrogée pour savoir qui présentait spontanément sa candidature. Six candidats s'étant présentés spontanément, la liste suivante a été soumise aux votes :

Liste : Ophélie Buisan, Jean-Charles Pascal, Justine Carlier, Thomas Poidevin, Paul Akdar, Norbert Dutranoy.

Présents et représentés :	Pour	Contre	Abstention
18	18	0	0

Les six candidats sont élus à l'unanimité des présents et représentés

Composition du nouveau Conseil d'Administration de l'association SPHERES :

- **ADKAR Paul**
- **BUISAN Ophélie (CA sortant)**
- **CARLIER Justine (CA sortant)**

- **DUTRANOY Norbert**
- **PASCAL Jean-Charles** (*CA sortant*)
- **POIDEVIN Thomas**

Il est en vigueur dès ce jour et jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée Générale, qui aura lieu dans le courant du mois de décembre 2019.

Dès ce jour, CHAUDOIR Nicolas, LERAY Abigaël, LIBERT Cyril et ZARADSKI Nicolas, ayant cumulé deux mandats successifs, sont inéligibles pour une durée correspondante à deux mandats. A la fin du mandat de ce quatrième CA, trois des élus sortants seront dans le même cas de figure, ayant cumulés deux mandats successifs, ils se retrouveront dans l'impossibilité de se représenter.